

PASSATION COMMANDEMENT 35^e R.A.P.

Mercredi 09 juillet 2025

M./ Mme (grade, nom, prénom)

Tél. :

Assistera ou n'assistera pas :

Mardi 08/07/2025 :

19 h 00 Repas des anciens (mess gendarmerie) 25 € ---- OUI NON

Mercredi 09/07/2025 :

09 h 00 Accueil quartier Soult ----- OUI NON

11 h 00 Prise d'armes ----- OUI NON

12 h 45 Repas de tradition avec le régiment (12 €) ----- OUI NON

Nb de personnes repas des anciens : X 25 € = €

Nb de personnes repas tradition : X 12 € = €

Total :

€

Paiement uniquement par chèque établi à l'ordre de

l'Amicale du 35^eRAP

ou par virement bancaire : IBAN : FR76 1690 6130 0387 0439 8733 889

Amicale du 35^e RAP et de l'artillerie parachutiste

BP 20 001 - 65980 Tarbes Cedex 9

amicaleartipara35@gmail.com

TPH : 05 62 56 81 10

Nota : Les épouses ou compagnes seront toujours les bienvenues à cette activité.

Pour entrer au quartier avec son véhicule :

| Marque | Type | Numéro |
|--------|------|--------|
| | | |

**Réponse impérative, accompagnée de votre règlement,
avant le **16 juin 2025 dernier délai.****

*Les désistements devront s'effectuer avant la date du **02 juillet 2025.** Après cette date, les réservations seront automatiquement encaissées et non remboursées (sauf cas de force majeure).*

***Sécurité :** pour rentrer dans le quartier, votre carte de membre de l'Amicale (à jour) vous sera demandée.*

Signature (obligatoire)